

ESQ CIAC

CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN À LIÈGE



Programme :	Création du CIAC, Centre d'Art Contemporain au parc de la Boverie à Liège
Superficie :	8500 m2
Montant des travaux :	15.300.000 € Euro
Date de projet:	-
Phase en cours:	En attente du résultat
Maître de l'ouvrage :	La Ville de Liège
Maîtrise d'oeuvre :	En association avec JAKOB+MACFARLANE
Images :	B612associates // JAKOB+MACFARLANE

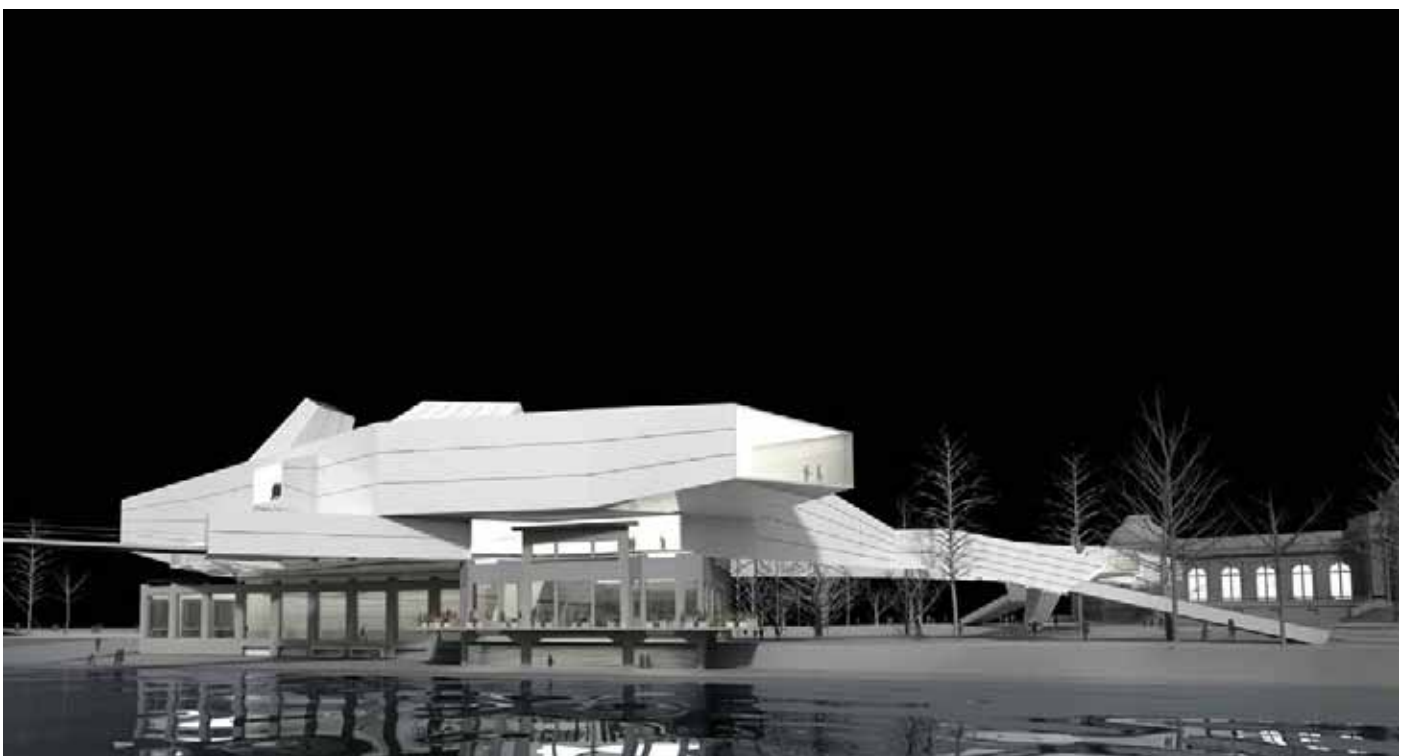
Le projet du CIAC, Centre international d'art contemporain, prend place dans le cadre exceptionnel du parc de la Boverie de Liège, établissant un lien entre l'actuel MAMAC et le bâtiment des Sport Nautiques, deux bâtiments remarquables de caractère et d'époque différentes. Ce contexte unique offre au projet, au niveau local, la possibilité de créer une plus riche perception du parc qui l'entoure, tout en lui permettant au niveau global de renforcer la perception internationale de Liège au sein de l'Europe. Il lui offre la possibilité d'être à la fois le bénéficiaire du développement de la ville et l'ambassadeur de celle-ci vers l'extérieur.

En effet, la haute valeur paysagère du parc est une valorisation pour le Centre, qui lui-même permet la mise en valeur du parc. Une synergie s'établit entre les deux éléments au travers d'une promenade fluide tant dans le Parc que dans le Complexe d'Art. Ainsi le parc peut entre-autres accueillir des présentations d'œuvre en plein air tandis que la fonction culturelle et publique du futur CIAC apporte sur l'axe de promenade entre la Gare TGV et la Médiacité une mixité dynamique.

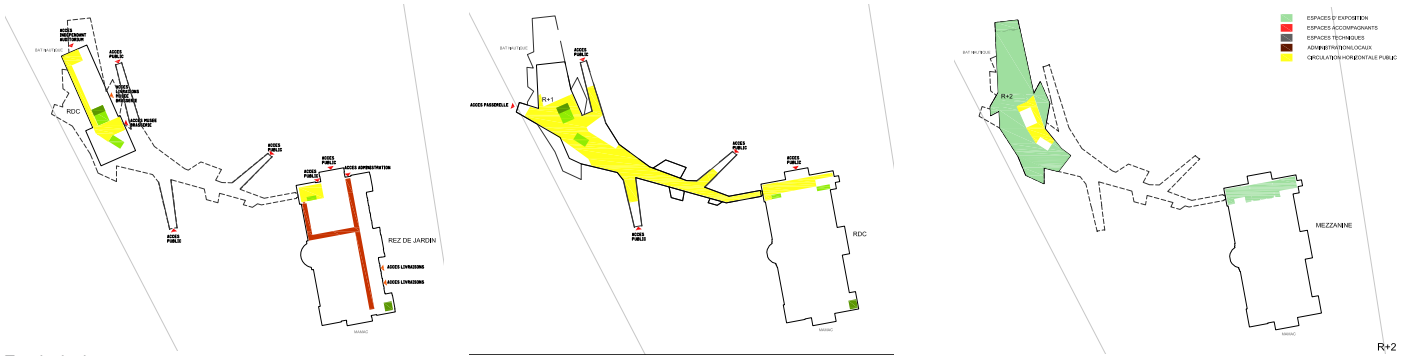
Par le choix d'un parti urbanistique fort, la proposition développée assure une présence incontestable qui renforce ce nouvel axe urbain contemporain. Elle s'exprime par un geste contemporain clair présent en bord de Meuse et allant naturellement à rencontre des utilisateurs afin de garantir une accessibilité aisée. Sa visibilité depuis les principaux axes de circulations (navales et routières) au confluent desquels elle se place, contribue à

l'image active de la cité ardente dans l'affirmation d'une identité résolument contemporaine et respectueuse de l'existant. Le bord de Meuse est ensuite relié l'ancien Palais des Beaux Arts par une promenade aérienne ponctuées de cadrages vers le Parc et vers la ville.

Par sa programmation conjointe dans deux pôles, le Centre d'art devient un lieu multivalent de culture et de détente tant pour les Liégeois que pour les visiteurs extérieurs caractérisé par la flexibilité. Il propose, en conjonction aux espaces d'exposition, une programmation variée au sein de laquelle les éléments constitutifs peuvent fonctionner de façon indépendante ou en combinaison avec d'autres tant dans une configuration spatiale (combinaison des surfaces) que temporelle (flexibilité horaire, fonctionnement en soirée). Ce principe laisse au visiteur la liberté de composer lui-même son parcours au gré de ces envies. Du point de vue des organisateurs les agencements permettent une grande diversité de configuration possibles et des formes de gestion applicables dans une optique de développement durable adaptées à l'évolution future du Centre.

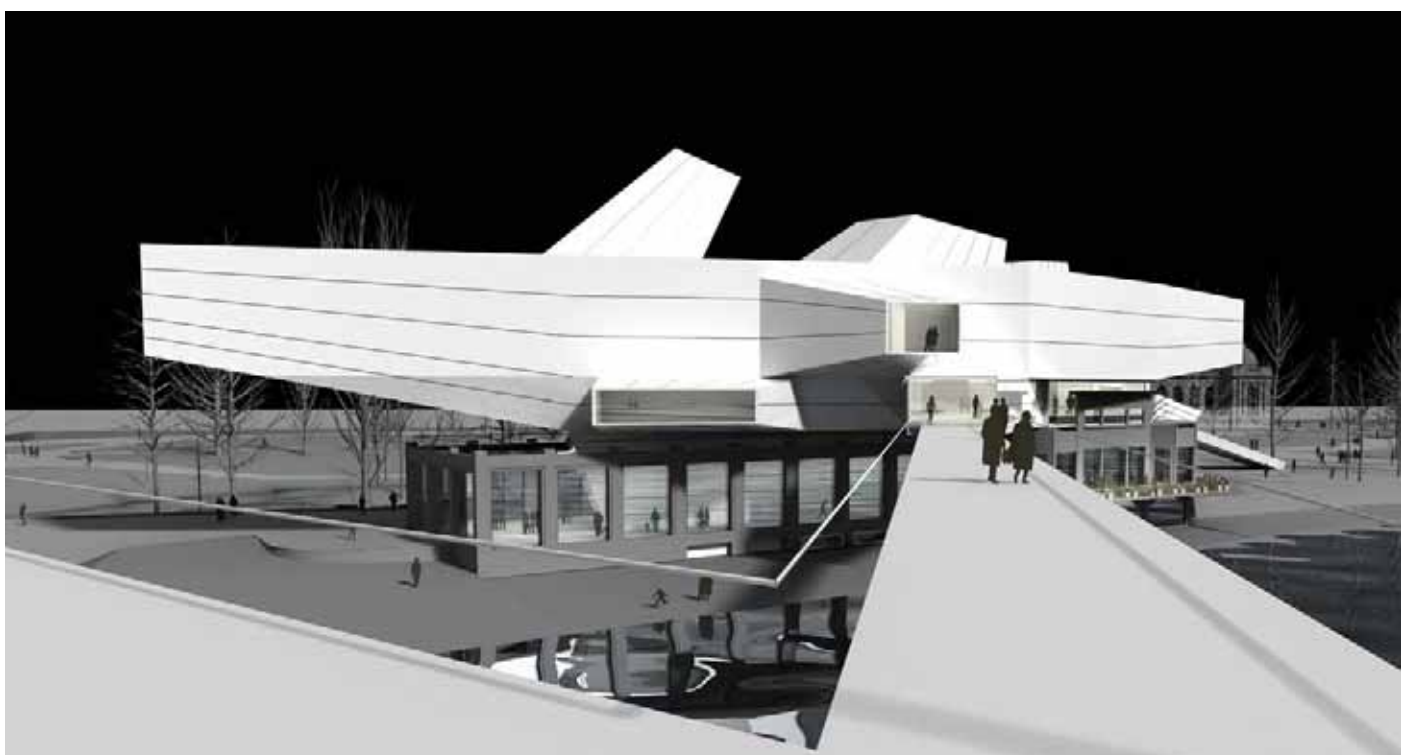
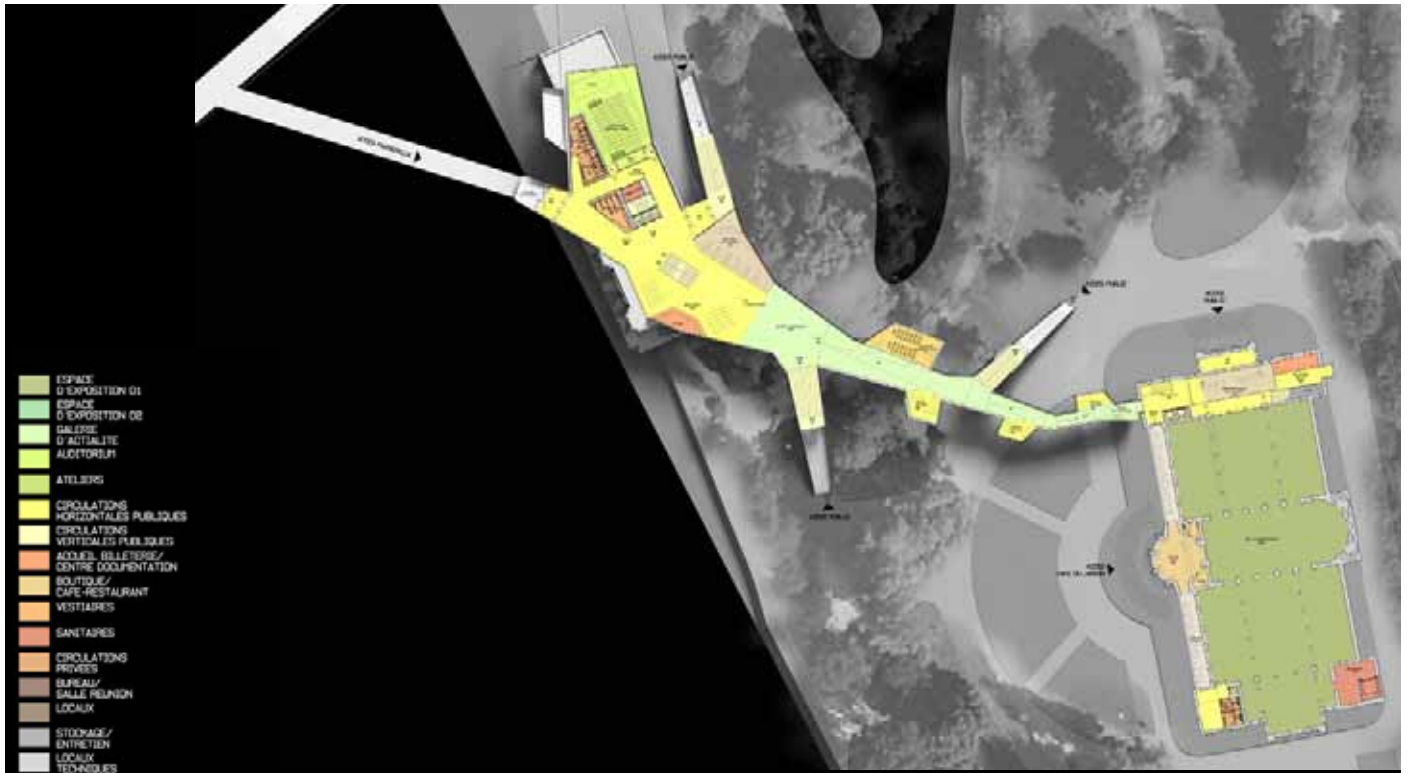


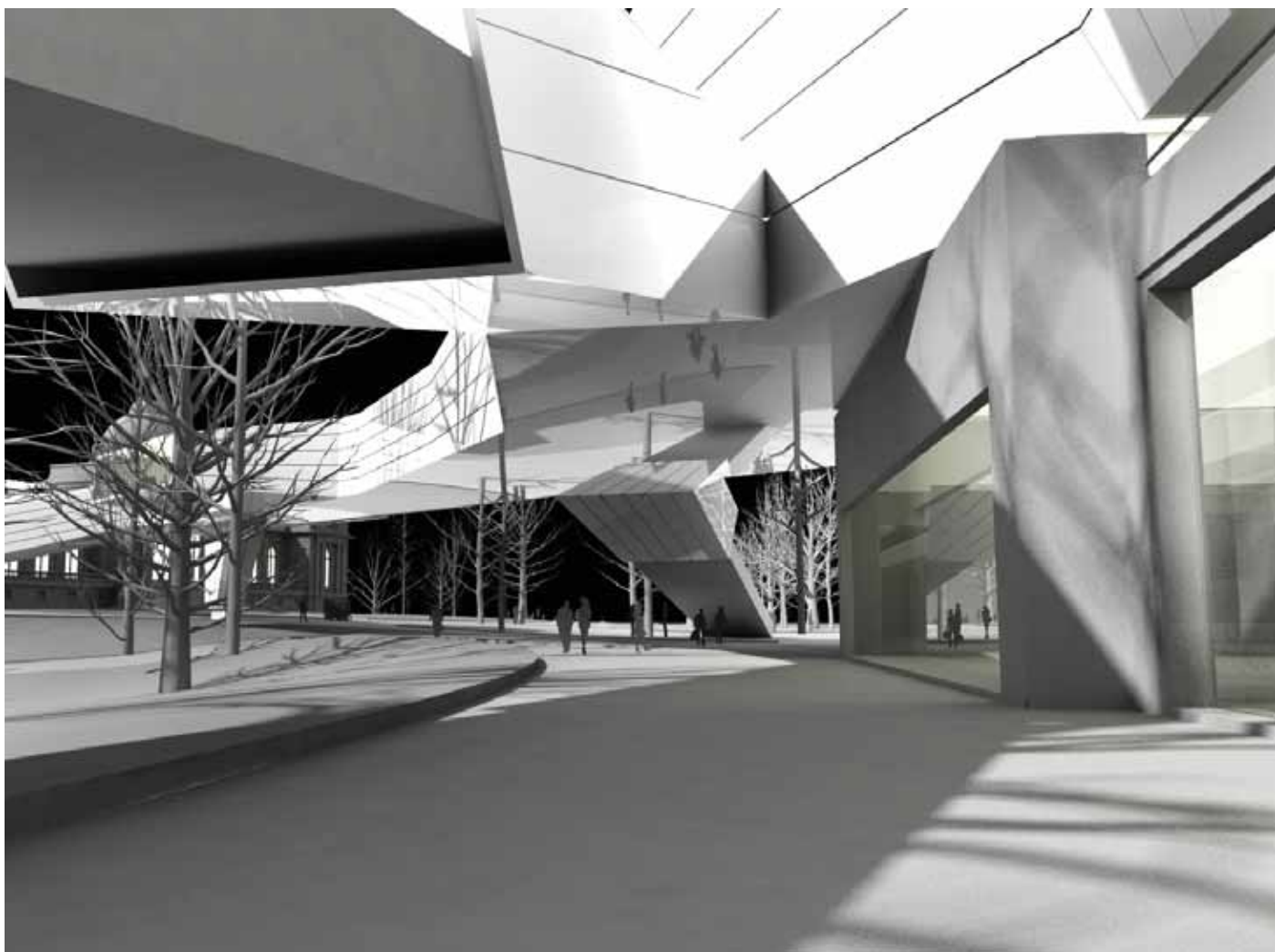
Dans le pôle des Sports Nautiques, qui accueillent les visiteurs en provenance tant du Parc que de la futur passerelle, se retrouve l'espace d'accueil principal à la jonction des différents flux, le café longeant le bord de Meuse, l'auditorium, ainsi qu'un espace d'exposition de 1000m². Le second pôle, affecté dans l'ancien Palais des Beaux Arts accueille lui une salle d'exposition de 2500 m², la boutique et les zones logistiques. Dans ce cadre la promenade aérienne prend le statut d'extension direct au zones d'expositions permettant tant de moduler que de rassembler les espaces.



Typologie des programmes

R+2





B612 ASSOCIATES

BUREAU D'ARCHITECTURE ET URBANISME